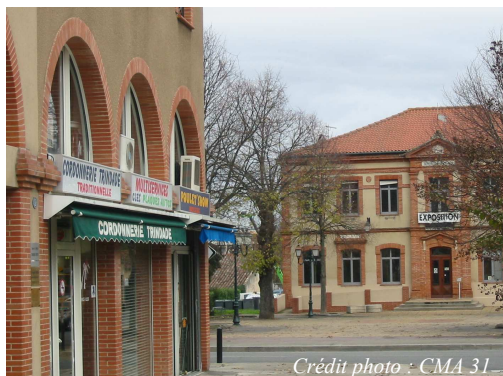


► L'artisanat : Urbanisme et territoires



► Contacts

Pôle aménagement du territoire

• Toulouse
05 61 10 47 15
vbranover@cm-toulouse.fr

• Antenne de Saint-Gaudens
05 61 89 17 57
jfagnes@cm-toulouse.fr

► www.cm-toulouse.fr

► Objectif

Apporter une expertise aux collectivités pour décider de programmes d'aménagement (zone d'activités) ou de développement (commerce de proximité).

► Bénéficiaires

Commune / intercommunalité.

► Description de la prestation

- La mise à disposition de données économiques sur l'artisanat du territoire : chiffre de l'artisanat par secteur d'activité, évolution, ancienneté des entreprises, âge des chefs d'entreprise, effectif et évolution de l'emploi, nombre d'apprentis en formation.
- L'aide à la décision en matière de droit de préemption : données statistiques, analyse commentée, avis de la CMA.
- Les études opérationnelles en matière de zones d'activités : conseil à la collectivité sur l'aménagement de zones artisanales, étude du potentiel d'implantation.
- L'aide à la mise en œuvre d'actions collectives avec des financements publics : ingénierie et animation de projet au service des artisans du territoire.

► Modalités pratiques

Sur rendez-vous.

► Coût de la prestation

Sur devis, pour les études et les projets collectifs.